



Avolsheim info

Bulletin d'information de la commune n°28 – 1^{er} avril 2012

SOMMAIRE

Le mot du Maire	page 1
Inauguration du City Stade	page 1
Le banc reposoir	page 2
Anniversaires chez les aînés	page 2
Marché aux puces	page 2
Foire aux replants	page 2
Ca se passe à l'école	page 3
Réflexion d'un parent d'élève	page 3
Dates à retenir	page 4
Nouvelles arrivantes	page 4
Etat civil	page 4
Infos paroissiales	page 4
Nouveaux formulaires en ligne	page 4
Les fleurs à l'honneur	page 4
Harmonie	page 4

Le Mot du Maire

Pour commencer, quelques infos sur les travaux :

- des travaux de raccordement eau et assainissement sont en cours rue de la Roselière jusqu'à mi avril.
- La 1^{ère} tranche des travaux Gaz sont enfin terminés ; une dizaine de compteurs ont déjà été raccordés.
- de l'enrobé a été posé dans le prolongement de la rue du Stade et sur la place de retournement afin d'améliorer l'accès aux conteneurs de tri sélectif et au City Stade.

Lors de sa séance du 27 mars, le Conseil Municipal a adopté le budget 2012 ; budget équilibré qui permet de maintenir les taux d'impositions identiques à ceux de 2011.

Enfin, le dimanche 15 avril aura lieu le traditionnel marché aux puces organisé par le Football Club d'Avolsheim ; venez nombreux !

Je vous souhaite une bonne lecture à toutes et à tous.

Votre maire, Gérard GENDRE



Ensemble, construisons le village de demain !

INAUGURATION DU COMPLEXE « AVOL-CITY »

Samedi 31 mars, le city stade d'Avolsheim a été inauguré en présence du Député Alain FERRY, de Marie-Reine FISCHER, Conseillère Régionale et Maire de Dinsheim-sur-Bruche, de Laurent FURST, Conseiller Général et Maire de Molsheim, de plusieurs maires du territoire et de nombreux villageois. Le site étant dédié aux jeunes, c'est un enfant, Dimitri, qui a été symboliquement appelé pour couper le ruban. Ce sont également les jeunes qui ont baptisé le lieu « Avol-City », suite au sondage proposé dans le dernier bulletin municipal.

Dans son discours, Gérard GENDRE a indiqué que le projet de créer un terrain multi-sports était né en 2009, lors d'une réunion d'échanges de la Commission « Jeunesse, Sports et Loisirs » avec plusieurs jeunes du village. Le projet avait ensuite été inscrit en 2010 dans le Contrat de Territoire 2010-2015, garantissant ainsi un subventionnement du Conseil Général. Dans les allocutions qui ont suivi, Mme FISCHER et Mrs FERRY et FURST ont félicité le choix de la municipalité, soulignant qu'il était primordial de s'occuper des jeunes.

Les élus ont ensuite tapé dans le ballon avant de laisser le terrain aux jeunes...

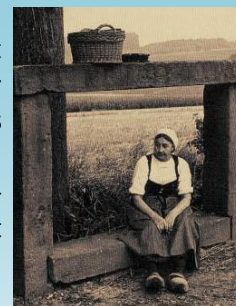


LE BANC REPOSOIR D'AVOLSHEIM



En allant vers le Dompeter, vous êtes forcément passé devant le monument ci-contre, daté de 1854. Mais vous êtes vous déjà interrogé sur son origine ?

Les « Bancs Reposoirs », qu'on ne trouve que dans le Bas-Rhin, sont des bancs en grès dont les montants verticaux supportent, à hauteur de tête, une 2^{ème} banquette horizontale destinée à recevoir les paniers que les paysannes portaient sur la tête lorsqu'elles allaient au marché ou dans un autre village. Le poids des produits de la récolte ou de l'élevage qu'elles transportaient rendait le chemin fort long et impliquait les haltes fréquentes à l'ombre des arbres qui bordaient la route.



Il existe deux types de bancs reposoirs :

- **"les bancs du Roi de Rome"** : En 1811, le marquis de LEZAY-MARNÉSIA était préfet du Bas-Rhin. Il fut surnommé "le préfet laboureur" car il œuvra beaucoup pour améliorer les conditions d'existence des paysans. Connaissant leurs longues marches et haltes, le préfet

décida la création de bancs reposoirs le long des routes qui menaient aux marchés. Il demanda aux municipalités de généraliser leur construction à l'occasion de la naissance du fils de Napoléon 1^{er}, l'Aiglon François Bonaparte, Roi de ROME et Duc de REISCHTADT.

- Les **"Bancs de l'Impératrice"** ont été érigés un peu plus tard, en 1854, en l'honneur de l'Impératrice Eugénie de MONTIJO, mariée à l'Empereur Napoléon III.



Sur le millier de bancs reposoirs érigés en 1811 et 1854, il n'en reste aujourd'hui que 250 environ, principalement des "bancs de l'impératrice". La plupart ont en effet disparu par dégradation ou destruction par l'occupant après 1870. Ceux qui ont survécu, parmi lesquels celui d'Avolsheim, font désormais partie intégrante du paysage de nos campagnes.

ANNIVERSAIRES AU CLUB DES AINÉS



Le club des aînés s'est réuni le 28 mars après midi pour fêter les anniversaires de Mathilde ARBOGAST (90 ans) et de Nicole LUTHRINGER (75 ans), avec le concours musical de Christophe MAEDER. Plus de 30 membres étaient réunis dans une très bonne ambiance, au son de l'accordéon, pour quelques pas de danse. Les récipiendaires ont reçu de beaux cadeaux (arrangements, paniers gourmands) de la part de la municipalité et du club.



La prochaine réunion du club des aînés est prévue le 18 avril ; les participants pourront déguster une paëlla.

MARCHE AUX PUCES

Le dimanche 15 avril 2012, le Football Club d'Avolsheim organise son 5^{ème} marché aux puces dans le bas village, à partir du parc Audéoud et jusqu'au stade. Les personnes qui souhaitent y tenir un stand sont priées de s'inscrire auprès de Luc SCHMITT au 03.88.47.80.80 ou 06.72.73.35.83. La mise en place des exposants se fera de 6 h à 8 h et les ventes débuteront à partir de 7 h. La restauration sera assurée par le FCA durant toute la journée : café, croissants, sandwiches, frites, grillades, pizzas, tartes flambées et boissons.



Veuillez noter que la circulation en voiture sera interdite de 7 h à 19 h dans les rues concernées.

FOIRE AUX REPLANTS

Le samedi 28 avril, le Club Informatique d'Avolsheim vous invite à sa 2^{ème} Foire aux replants.

Jardiniers amateurs, venez vendre, acheter ou échanger vos semis, replants et boutures de légumes, fleurs ou autres plantes de 14 à 18 h, dans le parc Audéoud. Si vous le souhaitez, vous pourrez vous installer gratuitement aux tables qui seront mises à votre disposition.

Afin de préparer au mieux la manifestation, les organisateurs remercient les futurs exposants de bien vouloir se faire connaître auprès de M. RENNIE (03.88.38.50.29) ou de M. GEHIN (06.19.16.99.64).



Durant l'après-midi, les membres du club assureront la vente de boissons et de pâtisserie pour permettre aux participants et aux visiteurs de se rafraîchir et se régaler.

Que se passe-t-il à l'école ?

Cavalcade de Carnaval

21 février, c'est MARDI GRAS ! Cette fois encore, le temps ensoleillé nous a permis de réveiller le village avec nos sifflets et klaxons. Chaperons rouges, chats bottés et autres personnages de contes ont arpenté les rues sous une pluie... de confettis !



Cette journée de fête se termine par un goûter gargantuesque : plein de délicieux beignets préparés pour la circonstance par les parents, agrémentés d'un bon chocolat chaud et d'une tisane.

SORTIE DES P'TITS LOUPS !!!



Le lundi 16 avril, les maternelles et la classe de CP se rendront au Parc de Sainte-Croix à Rhodes. Ils y découvriront entre autres les loups ; le loup qui, ne l'oublions pas, sera un des héros de nos histoires pour le projet ACMISA.

Sortie théâtrale

Le vendredi 16 mars, la classe des CE2 s'est rendue à Saverne pour voir « L'Ogrelet », une pièce de théâtre de Suzanne LEBEAU. Un ogrelet de 6 ans découvre ses origines et doit affronter trois épreuves pour combattre



La comédienne Céline CESA

l'ogrelet. L'occasion pour les élèves d'aller pour la première fois au théâtre et de débattre sur les thèmes aussi importants que le plaisir et l'acceptation de la différence.

LE CROSS DES TROIS VILLAGES

27 mars, les élèves des classes élémentaires d'Avolsheim-Wolxheim et Ergersheim se sont affrontés dans le traditionnel CROSS des 3 villages. Un grand bravo à ces champions qui ont tous terminé le parcours sous un soleil radieux et sous l'acclamation des spectateurs.



N'oublions pas de féliciter tout particulièrement les nouveaux médaillés 2012.

NOUS VOUS PROPOSONS DE REFLECHIR A UN TEXTE REDIGE PAR UN PARENT D'ELEVE

Un trajet constructif

On nous le dit et répète au niveau mondial, le taux de pollution est extrêmement inquiétant. On nous le dit et répète au niveau national, le prix du pétrole augmente terriblement. On nous le dit et répète au niveau communal, le parking de l'école d'Avolsheim est complètement saturé. N'est-ce pas le moment de nous prendre en main et d'envisager nos déplacements de manière plus citoyenne, plus écologique, plus simple, plus sportive et surtout moins stressante ?

Envisageons les extrêmes du village pour se rendre à l'école :

- du haut de la rue de la Croix : 1,1 km
- depuis l'extrémité de la rue des Romains : 1,6 km
- à partir du stade : 1,2 km
- intersection rue du Dompeter /rue Sainte Pétronille : 800 mètres
- du bout de la rue du Buehl : 1,2 km
- du bout de la rue des Fauvettes : 1,1 km
- avant les vannes rue des Ecluses : 1 km

Nous vous proposons donc de réfléchir aux multiples avantages de consacrer 20 minutes de marche, 5 minutes de vélo, 10 minutes de course à pieds ou de trottinette pour chercher votre enfant à l'école. Voici quelques pistes, vous en trouverez certainement d'autres :

- je passe du temps avec mon enfant, je peux discuter avec lui de sa journée, nous pouvons réviser la dernière récitation, je rencontre ses amis et les parents de ses amis,
- nous redécouvrons le village, ses commerces, les affichages communaux, les cigognes, les nouvelles oies à tête noire qui viennent d'arriver, la Bruche dans tous ses états,
- nous nous détendons, nous prenons l'air,
- je vérifie que mon enfant connaît et met correctement en pratique les règles de circulation (un jour il se promènera seul, autant en avoir le cœur net le plus tôt possible)
- j'apprends dès aujourd'hui à mon enfant à se déplacer naturellement autrement.
- je mets en application une de mes bonnes résolutions pour l'année 2012 : cette année, je me mets au sport...

Dans 3 ou 4 décennies, les ressources en pétrole seront épuisées, nos enfants et petits enfants n'auront plus d'autres choix que les transports en commun et les moyens de locomotion à énergie musculaire. Cela ne leur posera aucun problème, ils se seront adaptés. L'avenir sera entre leurs mains.

Aujourd'hui, outre les problèmes écologiques majeurs, le parking de l'école est dangereux de par sa fréquentation beaucoup trop importante. La solution est entre nos mains. Pour nos enfants et pour nous même, faisons l'effort de faire chaque jour un trajet vers l'école à pied.



A noter dans vos agendas :



- 15 avril : **Marché aux Puces** dans le bas-village.
22 avril : **1er tour de l'Élection présidentielle** – Bureau de vote à l'école du Schlotten.
28 avril : **Foire aux replants** – 14 h à 17 h dans le Parc Audéoud.
25 mai : **Fête des voisins** – A organiser par vos soins avec vos voisins.

ETAT CIVIL : Grand anniversaire

8 avril STRASSBACH Albert 85 ans

REGLES D'URBANISME

Avolsheim se situe dans le périmètre Monuments Historiques. A ce titre, les dossiers d'urbanisme sont instruits par le SDAU (service départemental d'aménagement et d'urbanisme) et font l'objet d'un avis de l'Architecte des Bâtiments de France. Il est rappelé que toutes constructions ou travaux doivent faire l'objet d'une demande et que les travaux ne peuvent démarrer qu'après instruction du dossier et accord des services de la Mairie.

Permis de construire à déposer en Mairie pour toute nouvelle construction, construction annexe (de plus de 20 m²) ou agrandissement.

Déclaration préalable pour tous les travaux de modification d'un bâtiment : ravalement de façades, remplacement des tuiles, des gouttières, installation ou remplacement des menuiseries (fenêtres, portes ou volets), de velux ou chiens assis, édification ou modification d'une clôture, création d'une piscine, installation de panneaux solaires et photovoltaïques, construction d'un abri de jardin ou garage de moins de 20 m².

Permis de démolir : toute démolition doit faire l'objet d'un permis de démolir qui doit obtenir l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France.

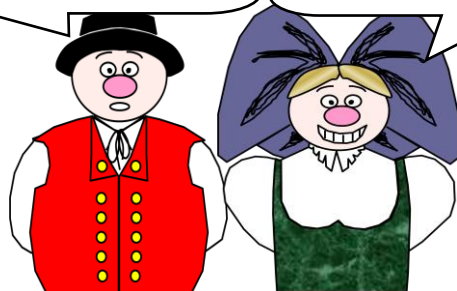
De nouveaux formulaires de demande d'autorisation sont entrés en vigueur le 1er mars 2012. Ils sont disponibles en Mairie ou téléchargeables sur le site :

<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/N319.xhtml>

Les services de la Mairie sont à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

D'r 17 mai esch
Chreschtihemmelfahrt.
Des esch's a Firtig !

Dank dràn d'r
Drackaimer nüss
z'màcha.



NOUVELLES ARRIVANTES A AVOLSHEIM

Après Gundershoffen et la Ferme du Sundgau à Sondersdorf, c'est Avolsheim qu'ont choisi M. et Mme SCHMIDT pour implanter un élevage d'autruches.

Pour la viande bien sûr, appréciée des connaisseurs pour ses qualités diététiques (c'est une viande sans graisse ni cholestérol, d'une finesse et d'une tendreté toute particulière), mais aussi pour les rillettes, les terrines, les gésiers confits, l'andouille, les œufs frais, mais aussi... les plumes, les œufs vides naturels ou décorés et la maroquinerie : sacs à main et chaussures ! Vivant à l'état sauvage dans certaines contrées africaines, l'autruche est considérée comme un « animal du désert » ; elle peut donc subir des variations de température très importantes et s'adapter à de nombreuses latitudes.



L'animal mange 2 kg de céréales par jour, soit près de 800 kg par an. Abattu entre 12 et 14 mois, chaque spécimen adulte de 100 kg donne 30 kg de viande, soit un rendement de 30 à 37 % du poids vif de l'animal. M. et Mme SCHMIDT débiteront avec 4 mâles reproducteurs et 30 femelles. Ils espèrent ainsi générer la 1^{ère} année 160 petits autruchons...

Nous souhaitons à M. et Mme SCHMIDT la bienvenue !



Communauté de paroisses Sainte Edith Stein « Bruche, collines et coteaux »

Les projets du Centenaire de l'église Saint Materne en direction de la réhabilitation de la sonnerie des cloches avancent !



A ce jour, une cloche est déjà financée par un seul donateur, une deuxième l'est en partie. Il reste des efforts à faire, mais on peut y arriver !

Outre les cloches, il faut financer l'ensemble des équipements, et surtout la restauration des cloches existantes et du beffroi du XVIII^e siècle.

A la sortie des offices des Rameaux, à Avolsheim, mais aussi à Ernolsheim, Ergersheim et Osthoffen, 300 cloches en chocolat ont été proposées à la vente. Une occasion de soutenir ce projet du Jubilé de l'église !

P. Michel STEINMETZ, curé.

LES FLEURS A L'HONNEUR

La cérémonie de remise des prix d'arrondissement de la campagne fleurissement 2011 s'est déroulée samedi 31 mars au Palais des Rohan à Mutzig. A cette occasion, M. Freddy ZIMMERMANN, le Président du Jury, a remis le prix d'honneur à M. et Mme GONCALVEZ MONTEIRO d'Avolsheim. Félicitations aux lauréats !



HARMONIE

Pour les personnes qui souhaitent harmoniser leurs décorations florales à celles de la commune, veuillez noter que l'été 2012 sera jaune et bleu/mauve (verveines, pétunias, géraniums).